

Le créole, c'est du français, coudon!

Henri Wittmann

Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Robert Fournier

Université de Sherbrooke

La substratomanie est une théorie spéculative du 19^e siècle sur les relations entre les transferts d'appartenance linguistique d'une population et les changements introduits au cours du temps dans la structure même d'une langue. Elle a été conçue dans le but très précis de contester les thèses néogrammatrices relatives à la régularité des changements et de trouver des contre-exemples aux principes de classification génétique des langues naturelles. Dans sa version forte, elle a donné naissance au mythe des langues génétiquement mixtes.

La notion de langue mixte suppose un certain nombre de postulats qui, en fait, s'appuient tous sur l'observation que les adultes sont généralement incapables d'acquérir une langue seconde d'une façon parfaitement conforme au modèle, s'accommodant le plus souvent de l'utilisation du lexique de la langue seconde dans la structure syntaxique de la langue maternelle. La généralisation faite est de dire que, dans les transferts d'appartenance linguistique, les collectivités procèdent de la même façon que l'individu adulte et d'identifier l'adulte comme l'agent de "nativisation" d'une langue seconde. En qualifiant dans ce processus la langue disparue de "substrat" et la langue qui s'y est substituée de "superstrat", on arrive à concevoir un type de langue dont la composition reposerait sur deux sources phylogénétiquement distinctes, tout en satisfaisant à l'exigence d'être devenue la langue maternelle d'une population essentiellement unilingue.

La linguistique générale du 20^e siècle a largement pris ses distances à l'égard de la théorie du substrat. Saussure la qualifie d'obscurantiste. Depuis 1938, on admet généralement la contrainte formulée par Jakobson selon laquelle une langue n'accepte des éléments de structure étrangers que dans la mesure où ils correspondent à ses propres tendances de développement. Martinet et ses étudiants Weinreich et Jungemann limitent l'action de substrat, à toutes fins pratiques, au domaine de la phonologie où ils lui accordent, au mieux, un effet déclencheur ou accélérateur de tendances naturelles d'évolution. Petrovici, dans son volumineux rapport au 10^e congrès international /des linguistiques, conclut que les langues mixtes, comme telles, n'existent tout simplement pas. Singler, en 1982 (Singler 1983), énonce une contrainte additionnelle à celle de Jakobson, celle de l'homogénéité du substrat; elle était tellement évidente que personne n'avait pensé à la formuler comme telle plus tôt.

L'argument probant du développement de la pensée scientifique sur ce point réside dans la démonstration que l'agent de nativisation dans les transferts d'appartenance linguistique d'une population n'est pas l'adulte mais l'enfant; et que les stratégies d'acquisition d'une langue maternelle par un enfant sont fondamentalement différentes de celles d'une langue seconde par un adulte (Halle 1962:64). Dès 1971, (voir Wittmann 1972:121-126), nous avons pu établir que l'adulte, en raison d'une détérioration de sa faculté de construire la grammaire optimale d'une langue à partir d'un échantillon limité de phrases, est seul responsable de l'introduction de parasites "pidgins" au niveau de l'acquisition d'une langue seconde, donc du développement d'une variété pidginisée d'une

langue, et que n'importe quel enfant normal confronté à la nécessité de construire la grammaire d'une langue naturelle à partir d'un échantillon pidginisé de phrases est capable d'identifier les parasites pidgins et de les éliminer, donc de dépidginiser une variété pidginisée de langue. C'est également dire qu'un créole ainsi formé par des enfants ne peut être la continuation phylogénétique du pidgin des parents. Bickerton (1974, 1981) arrive à des conclusions tout à fait identiques et énonce assez clairement les contraintes très précises qui doivent présider à la formation d'un créole par des enfants: hétérogénéité du substrat, accès réduit à des modèles d'apprentissage du superstrat, rapidité d'émergence d'une norme¹. Cette dernière contrainte distingue la formation d'un créole (exemple: le créole anglais d'Hawaii) du phénomène plus rare de la naturalisation d'un pidgin subséquent à son "extension" comme moyen de communication inter-communautaire sur plusieurs générations (exemple: le tok pisin). Une telle extension semble inhiber la faculté des enfants d'identifier dans un pidgin les éléments dûs à une pidginisation par des générations antérieures à celle des parents (voir les exemples de Bickerton 1981:81-82 dans le traitement du système TMA).

La dépidginisation du pidgin des adultes par les enfants comme phénomène universel se confirme plus particulièrement dans les études sociolinguistiques des parlars d'enfants dans les ghettos linguistiques. Pfaff (1981) examine l'allemand parlé à Berlin par des enfants d'immigrants récemment arrivés de divers pays méditerranéens dans les quartiers où ces enfants constituent 80 à 90% de la population scolaire et 100% des classes d'accueil et constate que (1981:171) "the speech of these foreign children (...) shows a very low incidence of features characteristic of pidgin German". De plus, elle trouve (175) "little linguistic evidence of the emergence of a creolized German". C'est confirmer ce qu'on savait déjà: que la dépidginisation d'un pidgin par des enfants n'aboutit pas nécessairement à la formation d'un créole. Cette dernière constatation mérite d'être confrontée à une des conclusions de l'étude sociolinguistique de Singler (1983) sur l'importance du substrat krou dans l'anglais pidgin krou: même quand le substrat d'un pidgin est homogène et l'usage simultanément du pidgin et de son substrat étendu sur plusieurs générations, (1983:74) "substratal input is not something automatically imposed on a pidgin or a creole. Rather, it is but a possible source for what emerges in the pidgin or creole". Si donc un créole ne continue pas un pidgin tout comme un pidgin ne continue pas son substrat, il n'existe aucune raison sérieuse d'attribuer à un hypothétique substrat les changements intervenus dans la structure de la langue maternelle d'une population, qu'il y ait eu ou non transferts d'appartenance linguistique dans l'histoire de cette population.

Curieusement, la recherche autour des langues européennes à substrats africains "noirs" continue d'évoluer en marge de la linguistique générale, fait déjà noté par Weinreich (1958). En effet, il existe un préjugé linguistique largement répandu parmi les spécialistes de cette question selon lequel, par exemple, le français parlé comme langue maternelle par diverses populations noires comporterait des particularités morphologiques et syntaxiques incompatibles avec les tendances d'évolution naturelles du français des Blancs. De telles particularités seraient le résultat d'une "créolisation", avec ou sans pidginisation, attribuable en dernier lieu à des sources linguistiques africaines. Les travaux de créolistes substratomaniaques tels que Taylor (1956, 1957, 1963, 1977), Thompson (1961), Goodman (1964), Whinnom (1965), Alleyne (1971, 1976, 1980), Voorhoeve (1971), Jansen, Koopman & Muysken (1978), Hull (1979), Baudet (1981), Baker (1982), Corne

¹La position de Bickerton et la nôtre diffèrent en ce que Bickerton suppose que l'enfant compense l'absence complète de données primaires sur un point particulier de la grammaire à construire par des créations "ab ovo" (1981:45), tandis que la nôtre suppose que l'enfant, dans un tel cas, va ajourner sa décision jusqu'au moment où il aura découvert les tendances latentes inhérentes au système ou universellement disponibles pour résoudre le problème (Wittmann 1972:125).

(1982) et C. Lefebvre (1982a, 1982b, 1983) continuent tous à véhiculer à propos du français "créole" les mythes de langue mixte charriés naguère par Adam (1883), Schuchardt (1917) ou Sylvain (1936) comme si la contrainte de Jakobson (ou celle de Singler) n'avait jamais été formulée. Or, nier l'existence de variétés noires du français conformes au modèle génétique du français général, c'est nier que les enfants d'immigrants noirs puissent être comme les autres et ainsi faire preuve d'un raisonnement raciste aprioriste qu'on n'applique pas en examinant l'adoption d'une langue de Blancs par d'autres Blancs. On est tenté de rappeler en parallèle le mythe de l'existence de peuples cannibales en Afrique que William Arens (1979) montre être sans le moindre fondement historique.

La contribution de Claire Lefebvre est un bon exemple de substratomanie appliquée à la genèse du créole haïtien, agrémentée de boniments typologico-généralistes au niveau de la conception de la morphologie². Le substrat africain est identifié à l'ensemble des langues nigéro-congolaises. La démonstration scientifique s'appuie, selon la méthode que Houis (1975) qualifie de "pêche à la ligne", sur huit traits syntaxiques choisis, considérés à travers le créole haïtien (CH), les langues nigéro-congolaises (NC), les créoles de l'océan Indien (OI) et le français (F) (1982a:9):

Traits / Langues	CH	NC	OI	F
1.1 Ordre des mots SVO	+	+/-	+	+
1.2 Compléments suivent la tête	+	-	+	+
2 Spécificateurs précèdent la tête	-	-	-	+
3 Déterminant peut modifier une phrase	+	+	-	-
4.1 Verbes sériels	+	+	-	-
4.2 Prédicats clivés	+	+	-	-
4.3 Verbes redoublés	+	+	-	-
4.4 Verbe du type "dépasser" exprime la comparaison	+	+	-	-

La portée de cette comparaison se mesure à la lumière des suppositions suivantes:

- (1) (1982a:9) "Relativement à l'ordre de base des mots de l'haïtien est plutôt comme le français et se distingue des langues Niger-Congo dont l'ordre des mots présente à la fois des caractéristiques des langues SVO et des caractéristiques des langues SOV (Koopman (1982))³. Tel qu'attendu, pour les langues ayant un ordre de base SOV, les compléments précèdent la tête."
- (2) (1982a:9) "Tel qu'attendu, pour les langues ayant un ordre de base SVO, le spécificateur devraient précéder la tête comme c'est le cas du français. L'haïtien ainsi que les autres créoles français suivent ici le modèle des langues SOV et présentent un spécificateur postposé à la tête." (1982b:21) "En cela, le déterminant postposé de l'haïtien constitue un contre-exemple aux universaux linguistiques proposés notamment par Greenberg (1963), à savoir que dans les langues SVO le déterminant précède l'élément qu'il modifie alors que les compléments suivent ce même élément."

²La formulation de 1983 de sa théorie est en tous points identique à celle de 1982, bien que, au départ, cette communication se voulait une réplique à une version préliminaire de notre critique.

³Cette référence à Koopman pour l'ensemble des langues nigéro-congolaises ne vaut, en fait, que pour les langues krouïdes.

- (3) (1982a:7) "En plus d'être postposé donc d'occuper une position marquée, le déterminant *la* peut, en haïtien mais non dans les créoles de l'Océan Indien, déterminer non seulement un nom, mais également une phrase."
- (4) (1982a:10) "L'haïtien partage avec les langues de l'Afrique de l'Ouest les constructions comprenant les verbes sériels, les prédicats clivés et les verbes redoublés ainsi que l'usage d'un élément lexical du type "dépasser" pour exprimer la comparaison. Pour ces constructions, l'haïtien (...) s'oppose aux créoles de l'Océan Indien ainsi qu'au français."
- (5) (1982a:10) "De cette comparaison rapide il ressort cependant que l'haïtien partage avec les langues d'Afrique de l'Ouest des constructions importantes nombreuses qui sont absentes à la fois d'autres créoles français et du français. (...) Ces faits militent en faveur d'une théorie selon laquelle l'haïtien se serait formé à partir d'un processus de relexification, jumelé à un processus de réinterprétation de certaines données syntaxiques."

Malheureusement, un examen même superficiel de cette démonstration révèle qu'elle renferme de nombreuses erreurs de détails et qu'elle repose sur conception généralement erronée de la typologie phylogénétique des langues naturelles. Nous verrons dans le détail jusqu'à quel point les suppositions sur lesquelles s'appuie sa théorie sont en contradiction avec les conclusions de la recherche dans son état actuel ou bien avec les faits directement observables dans les comparées.

1. L'ORDRE DES MOTS DANS LES LANGUES NIGÉRO-CONGOLAISES⁴

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il convient de se rendre compte brièvement de l'étendue du phénomène des langues nigéro-congolaises.

Il s'agit d'une famille de plus d'un millier de langues mutuellement inintelligibles qui à elles seules font plus d'un cinquième des langues du monde. La classification de Greenberg (1963a) distinguait à l'intérieur de la famille six groupes de langues de poids absolu (et démographique) très inégal.

.1	Benoué-congolais	67,9%
.2	Kwa	9,7%
.3	Adamaoua-oubanguien	8,3%
.4	Gour-voltaïque	7,4%
.5	Ouest-atlantique	4,5%
.6	Mandé	2,2%

Cette classification primitive a connu un certain nombre de chambardements qui ont eu comme conséquences notables l'exclusion du groupe mandé et l'éclatement du groupe kwa (Bennet & Sterk 1977). La relation du mandé se conçoit maintenant comme coordonnée, avec le kordofanien, au nigéro-congolais. Le kwa a été reclassé dans sa plus grosse partie

⁴ Abréviations utilisées: S - sujet; O - complément d'objet; V - verbe; N - nom; A - adjectif; Gén - complément déterminatif (du nom); Rel - relative; Dét - déterminant; Dém - démonstratif; Ind - article indéfini; Déf - article défini, identificateur; Num - numéral; Poss - possessif; Pl - pluralisateur; Cl - classificateur nominal; Cas - préposition, préfixe casuel, postposition, suffixe casuel; Aux -auxiliaire; Nég - négatif.

(dont les yorouboïdes) avec le benoué-congolais come benoué-kwa et pour le reste redistribué en krouïde, ijo et kwa résiduel (dont l'éwé-fon). Il en résulte comme nouvelle répartition:

.0	Mandé	2,2%
.1	Benoué-kwa	73,4%
.2	Adamaoua-oubanguien	8,3%
.3	Gour-voltaïque	7,4%
.4	Ouest-atlantique	4,5%
.5	Krouïde	2,3%
.6	Kwa résiduel	1,8%
.7	Ijo	0,1%

Phylogénétiquement, l'évolution des langues nigéro-congolaises est imbriquée dans un vaste mouvement de recyclage de SOV à SVO (Hyman 1975, Givón 1975). La déviation typologique a suffisamment progressé pour que, de nos jours, la syntaxe SVO prédomine très nettement. Les compléments suivent la tête dans plus de 80% des cas. Des caractéristiques témoignant d'un état SOV antérieur subsistent plus particulièrement dans le krouïde, le kwa résiduel et l'ijo, donc dans les groupes les plus petits de l'ensemble.

L'erreur de Lefebvre est d'avoir basé ses conclusions pour l'ensemble des langues nigéro-congolaises sur un échantillon éclectique de langues de l'ancien groupe kwa. D'ailleurs, toutes ses références bibliographiques, à l'exception de deux travaux inédits sur le douala et le kikouyou, sont consacrées à des langues de ce groupe. Elle ne se rend pas compte que l'unité supposée du groupe kwa n'était qu'un autre mythe désormais relégué aux oubliettes. En fait, les généralisations faites en 1.1 et 1.2 de son tableau ne valent que pour les langues de l'ancien groupe kwa reclassées comme krouïde, kwa résiduel et ijo qui ne représentent que 4,2% de l'ensemble. Qui plus est, cette généralisation ne se maintient qu'avec réserve puisque, de ces langues, seul l'ijo conserve un caractère syntaxique SOV incontestable. Par contre, le caractère syntaxique SVO des langues du groupe benoué-kwa (comme le yorouba, le douala et le kikouyou, pour se limiter aux langues qu'elle cite) est aussi incontestable que le caractère syntaxique SVO des langues romanes dans l'ensemble indo-européen⁵.

Les préférences de Lefebvre sur ce point demeurant inexplicables, il est nécessaire de corriger les lignes 1.1 et 1.2 de la colonne NC de son tableau et d'y substituer "+" à "+/-" et "-".

⁵Les caractéristiques SOV du krouïde et du kwa résiduel les plus marquantes sont PossN, GénN (dans le contexte syntaxique Aux__V), NCas (variant avec CasN où Cas est un verbe sérialisé) et des vestiges de VAux (où Aux est un suffixe), tandis que les caractéristiques SVO les plus marquantes de l'ijo sont NDéf et la sérialisation du verbe en postposition au verbe (variant avec NCas où Cas n'est pas un verbe sérialisé). Les ressemblances du krouïde sur ce point avec l'allemand ont été notées par Koopman (1979). Les caractéristiques SOV les plus courantes qui subsistent dans les autres langues nigéro-congolaises sont la cliticisation du pronom objet en position préverbale (types "va-pas/moi/le/manger" en ouolof et "moi/fini/le/manger" en swahili, par exemple) et la postposition de Nég à SV, V ou Aux (souvent avec des discontinuités du type *ne ... pas* en français standard), vestiges d'origine SOV qu'on trouve également dans les langues romanes.

2. LA PLACE DES SPÉCIFICATEURS DANS LES LANGUES SOV

Si on se fie à la définition donnée à la page 12 dans Lefebvre (1982a), la notion de "spécificateur" couvre à la fois les éléments de la catégorie DÉT et ceux de la catégorie AUX. En fait, elle ne parle que des déterminants (grammaticaux) et plus particulièrement de l'article défini dans ses fonctions d'identificateur (Déf. dorénavant). La supposition faite en 2 est de prédire que, en comparaison avec la supposition faite en 1.2, la pré-position des compléments dans les langues SOV entraîne la post-position des déterminants tandis que la post-position des compléments dans les langues SVO entraîne la pré-position des déterminants. Qui plus est, cette généralisation sur la syntaxe des langues du monde est imputée à la typologie de Greenberg (1963b).

Les prédictions de Lefebvre auraient été cruciales à l'hypothèse d'un substrat nigéro-congolais en français créole si ce n'était faire subir un tête-à-queue à celles de Greenberg telles qu'on les trouve exprimées chez Greenberg lui-même et dans une pléiade de contributions dans la même veine (Givón, Lehman, Vennemann, etc.). Une lecture attentive de ces travaux fait apparaître qu'on devrait s'attendre à ce que déterminants du nom et compléments du nom occupent la même position par rapport à la tête nominale, et que, de façon générale, les compléments (d'objet, circonstanciels, d'agent, déterminatifs, du comparatif), les adjectifs (épithètes, attributs) et les déterminants per se (Rel, Dém, Ind, Déf, Num, Poss, Pl, etc.) apparaissent en position inverse à celle des spécificateurs verbaux (Temps, Mode, Aspect), des marqueurs casuels (Cas) et des complémenteurs. La place des déterminants grammaticaux a même déjà fait l'objet d'une controverse entre les universalistes de l'école de Greenberg et ceux de l'école de Chomsky. Or, générativistes et post-générativistes en sont venus à admettre que la contrainte sur Déf dans le cadre de la théorie X' avait été formulée à partir des faits de l'anglais et que, sur une base purement statistique, elle ne se vérifiait qu'à titre exceptionnel dans d'autres langues naturelles (voir notamment McCawley 1978 et Comrie 1981). C'est donc dire que l'apparition de déterminants postposés au nom (et plus particulièrement NDef en français créole et dans certaines langues nigéro-congolaises) est un phénomène général d'acquisition de caractéristiques SVO communes aux langues nigéro-congolaises et romanes.

L'apparition de structures du type NDef intervient en général tardivement dans l'ensemble des mutations qui caractérisent le passage du syntagme nominal du type SOV à SVO. Comme la catégorie Déf n'est pas obligatoire dans une langue donnée quand les catégories Dém et Ind sont réalisées morphologiquement, il n'est pas surprenant de constater que la majorité des langues nigéro-congolaises n'ont pas encore développé la caractéristique NDef, même quand la nature SVO du syntagme nominal est autrement acquise. Or, le *la* posposé apparaît invariablement dans les français populaire d'Afrique noire et ce, que le substrat local présente un identificateur analogue à *la* posposé au nom ou non (voir entre autres Lafage 1976 pour les données du français parlé au Togo et Manessy 1981 pour le français parlé au Cameroun). Par contre, l'anglais, langue qui résiste à l'acquisition de caractéristiques SVO dans le groupe nominal, n'a jamais été capable de produire un créole à Déf posposé, et ce, malgré le fait que les créoles anglais étaient sujets à l'action de substrats identiques à ceux qu'on fait intervenir dans la composition génétique des créoles français.

Il ne reste qu'à voir dans quelle mesure se justifie la supposition que, en français, les déterminants précèdent la tête. En effet, "l'article" LE-LA-LES préposé du français moderne ne conserve pas son statut Déf de l'ancien français mais doit être comparé à la catégorie des classificateurs nominaux des langues nigéro-congolaises (Givón 1971b, Greenberg 1977 pour les faits du nigéro-congolais; Harris 1980a, b pour les faits du français standard; Wittmann & Fournier 1982 pour les faits du français non standard,

populaire *et* créole). Le français populaire du Québec et d'autres variétés de français populaire qui ne peuvent pas être soupçonnés d'un quelconque substrat africain révèlent un Déf postposé tout à fait comparable à celui du français créole. Dans les exemples (6) et (7) du français québécois

(6) Mon char à moi *là i* fait pus ça

(7) Mon char à moi $\emptyset i$ fait pus ça

on reconnaît aisément les emplois déictiques (pour le *là i*) et anaphoriques (pour le $\emptyset i$) de *la* du français créole. Quant à l'opposition entre *c't'homme-là* démonstratif et *l'homme-là* déictique, elle est attestée dès le début du 17^e siècle pour le moyen picard (voir Flutre 1970: 141, 146).

Ceci étant dit, il devient nécessaire de corriger la ligne 2 du tableau de Lefebvre en y substituant, en raison même de la nature de la démonstration, "déterminants" à "spécificateurs" et en généralisant la marque "-" à toutes les colonnes de la ligne.

3. LE DÉTERMINANT *Déf* COMME DÉTERMINANT DE PHRASE

La supposition que le déterminant *la* ne peut pas déterminer une phrase dans les créoles de l'océan Indien reprend une information erronée sur le seychellois puisée chez Muysken (1980). Ce dernier semblait ignorer que, en seychellois, la catégorie Déf n'est pas réalisée morphologiquement, ni comme déterminant de phrase, ni comme déterminant de nom. L'absence de *la* postposés distingue ce parler des autres créoles de l'océan Indien qui ont tous le *la* comme déterminant du nom *et* comme déterminant de phrase (Wittmann 1972:94). Comme la même généralisation se retrouve en français du Québec (Villiard & ChampRoux 1981), il convient de remplacer les "-" des colonnes OI et F de la ligne 3 du tableau par des "+". Par contre, comme les déterminants phrastiques Déf ne se rencontrent que sporadiquement dans les langues nigéro-congolaises, on ne peut conserver, au mieux, qu'un "+/-" dans la colonne NC correspondante.

4. SÉRIALISATION DU VERBE ET PHÉNOMÈNES CONNEXES

Par "sérialisation du verbe", les africanistes comprennent ce que les indo-européanistes appellent "verbes en asyndète" et les sinologues "coverbes". Le phénomène se produit chaque fois que, dans une construction du type SV Conj SV (où Conj représente une marque de coordination ou de subordination), un verbe de l'un ou l'autre SV est déclassé au statut de complémentateur, de marqueur casuel ou de spécificateur verbal, par suite de la suppression de l'élément Conj ou de son incorporation au radical. En fait, Lefebvre ne considère que le phénomène du déclasserment sériel de verbes en marqueurs casuels.

Généralement, le recrutement de marqueurs casuels à partir, entre autres, de verbes intervient tôt dans la conversion d'une syntaxe SOV vers SVO. Ainsi, le remplacement des marqueurs postposés par des marqueurs préposés, d'origine verbale le plus souvent, était déjà passablement amorcé à l'étape du latin. Par exemple, l'élément *pour* du français, qui a aujourd'hui non seulement des fonctions de préposition mais aussi des fonctions de complémentateur et de spécificateur verbal, est diachroniquement le résultat de la sérialisation d'un verbe de l'indo-européen primitif. Au fur et à mesure que l'acquisition de caractéristiques SVO se consolide, la sérialisation du verbe se perd comme processus de dérivation morphologique productif, ce qui est le cas dans la plupart des langues romanes et nigéro-congolaises. Le processus subsiste cependant dans 10% de ces dernières, toutes

concentrées dans une région restreinte où tous les groupes génétiques composant le nigéro-congolais coexistent, d'où l'hypothèse que la région en question puisse être le foyer de diffusion primitif de l'ensemble nigéro-congolais (Hyman 1975). On y trouve effectivement en voisinage des langues génétiquement aussi disparates que le yorouba et l'ijo⁶.

La sérialisation du verbe en marqueurs de cas préposés comme mécanisme encore relativement transparent subsiste aussi sporadiquement dans certaines variétés du français. Dans les exemples

- (8) a. Nani vin pote lažâ *ba li*
 (8) b. * *ba li* Nani vin pote lažâ
 (9) a. Pol i-sava-port ban fler *i-don* Mari
 (9) b. * *i-don* Mari Pol i-sava-port ban fler
 (10) a. Ils envoyèrent *quérir* le médecin
 (10) b. * *Quérir* le médecin ils envoyèrent

du créole haïtien, du créole réunionnais et du français standard, le déclassement sériel de *ba* "donner", de *i-don* et de *quérir* résulte soit de la suppression d'un *qu'il* primitif ou de l'incorporation au radical d'un ancien suffixe *-ir*. Des exemples comme en (8) sont également la norme, fait notable, dans le créole blanc de Saint-Barthélemy, soit dans le créole d'une communauté qui conserve son caractère blanc endogame depuis le 17^e siècle.

Il y a donc lieu d'attribuer le caractère "+/-" à toutes les colonnes de la ligne 4.1 du tableau.

Une décision semblable s'impose pour les lignes 4.2 et 4.3 où il faudrait remplacer les "+" de la colonne NC par des "+/-" et les "-" des colonnes IO et F par des "+". Les suppositions de Lefebvre regardant les créoles de l'océan Indien reposent encore sur des informations erronées de Muysken (1980). Il a été largement démontré depuis par Corne

⁶Le continuum structurel que la situation de contact a maintenu entre des pôles aussi extrêmes que l'ijo, langue SVO immature, et le yorouba, langue SVO mature, n'est pas sans rappeler dans sa physionomie celle de "l'éventail rhénan" dont la découverte avait provoqué, dans la 2^e moitié du 19^e siècle, la première ébauche d'une Wellentheorie. En ijo, la sérialisation du verbe a déjà introduit dans la langue une variation entre suffixes casuels d'origine SOV et verbes sérialisés en casuels morphologiquement isolants, signes d'une transition amorcée vers une syntaxe SVO, mais les casuels renouvelés, malgré leur caractère morphologique SVO, conservent encore une syntaxe SOV qui ne souffre pas d'exceptions. En yorouba, les verbes sérialisés en casuels (donc morphologiquement SVO) ont éliminé tous les casuels d'origine SOV en plus d'avoir complété la transition vers une syntaxe SVO, mais tous ces casuels conservent encore sans exceptions leurs caractéristiques morphologiques de verbes d'origine. Comme, d'autre part, il existe pour l'ensemble des langues nigéro-congolaises une forte corrélation entre la sérialisation du verbe, trait SVO syntaxiquement précoce, et NDéf, trait SVO syntaxiquement tardif, il est permis de conclure que ces traits ont connu une diffusion horizontalement complémentaire, ce qui expliquerait pourquoi, en dehors de cette zone de maximalisation des contacts, dans le temps aussi bien que dans l'espace, le premier de ces traits soit totalement absent tandis que le second ne se rencontre que sporadiquement. À la lumière de ce qui vient d'être dit, la constatation de Manessy (1981) que les variétés d'Afrique de petit français ont le trait NDéf même quand ce trait est absent dans le substrat nigéro-congolais prend une signification tout à fait inattendue.

(1982:85-89) que de telles caractéristiques sont bien vivantes dans ces créoles. Une démonstration identique a été faite pour le français du Québec (Wittmann & Fournier 1982, exemples 13, 14, 15). Enfin, rien ne permet de supposer que de tels phénomènes constituent une caractéristique générale des langues nigéro-congolaises.

Une supposition comme en 4.4 repose sur une confrontation d'exemples comme (11) du yorouba avec (12) du créole haïtien:

- (11) ó tóbi jù mí (*IO*)
 lui/*grand/trop/moi*/(*dépasse*) "il est plus grand que moi"
- (12) li (*pi*) grâ *pase* mwê
 lui/(*plus*)/*grand/passé/moi* "il est plus grand que moi"

À part le fait que des structures telles que (11) ne sont nullement caractéristiques de l'ensemble des langues nigéro-congolaises, on remarque un manque de parenté structurelle évident entre (11) et (12). Dans l'exemple (11), un quantificateur obligatoire TROP postposé à l'adjectif constitue la marque du comparatif, tandis que le complément du comparatif est introduit par un complémentateur d'origine verbale optionnel DÉPASSÉ qui lui est postposé. Il s'agit donc d'un archaïsme d'origine SOV incontestable. Dans l'exemple (12), un quantificateur optionnel PLUS préposé à l'adjectif est la marque du comparatif, tandis que le complément du comparatif est introduit par un complémentateur d'origine verbale obligatoire PASSÉ qui lui est préposé. Il s'agit là d'une structure indéniablement SVO difficilement comparable à la précédente. Une difficulté additionnelle réside dans le fait que, d'une part, la structure la structure A *jù* SN (*IO*) "Comparatif" du yorouba s'explique en la confrontant avec les structures A *jù* "Augmentatif" et A *jù* *IO* "Superlatif" et que, d'autre part, le complémentateur *pase* du créole haïtien peut être dérivé d'une préposition *passé* du français dont l'existence est attestée à des étapes antérieures de la langue (Vintila-Radulescu 1971). Il n'y a donc pas lieu de recourir à des comparaisons sur le point 4.4.

5. LE CRÉOLE HAÏTIEN: UN CAS DE RELEXIFICATION?

L'examen des hypothèses de Lefebvre nous a amené à modifier considérablement la configuration de départ du tableau comparatif. Il convient d'en résumer maintenant les détails:

Traits / Langues		CH	NC	OI	F
1.1	Ordre des mots SVO	+	+	+	+
1.2	Compléments suivent la tête	+	+	+	+
2	Déterminants précèdent la tête	-	-	-	-
3	Déterminant Déf peut modifier une phrase	+	+/-	+	+
4.1	Verbes sériels	+	+/-	+	+
4.2	Prédicats clivés	+	+/-	+	+
4.3	Verbes redoublés	+	+/-	+	+

Les résultats sont désastreux pour n'importe quelle théorie qui vise à établir que la contribution hypothétique des langues nigéro-congolaises à la formation des variétés créolisées du français est scientifiquement vérifiable. Plus spécifiquement, la typologie phylogénétique, générativisée ou non, ne s'avère d'aucun secours pour sauver les hypothèses substratistes, aucune particularité morphologique ou syntaxique "créole" n'étant identifiable comme étant d'origine nigéro-congolaise ou n'étant incompatible avec l'évolution SOV → SVO typique de l'ensemble des langues romanes. Dans ces conditions, l'examen de la dernière hypothèse de Lefebvre doit se limiter à vérifier ce que celle-ci aurait pu ajouter aux positions déjà connues de Taylor, Thompson, Whinnom et Voorhoeve sur ce point.

Nous avons déjà vu que la pidginisation était, dans un modèle d'interaction entre substrat et superstrat, une stratégie d'acquisition de la langue seconde qui affecte la langue seconde. Par opposition, la relexification, dans un tel modèle, est une stratégie de maintien de la langue maternelle qui affecte la langue maternelle. On comprend immédiatement que, par définition, l'un doit exclure l'autre, fait déjà noté par Voorhoeve (1971). La stratégie consiste à s'accomoder des pressions du superstrat par un recours massif à l'emprunt lexical. Les contraintes qui s'appliquent à l'émergence de variétés relexifiées de langues sont: homogénéité du substrat, maintien du substrat comme langue maternelle, destination intracommunautaire du vocabulaire emprunté, naturalisation des emprunts par les générations subséquentes. Des exemples de relexification sont l'anglais, variété relexifiée de l'anglo-saxon, et la *media lingua*, variété relexifiée du quechua. Le taux de relexification se mesure lexicostatistiquement. À titre d'exemple, un échantillon de textes en *media lingua* peut atteindre un taux de verbes empruntés à l'espagnol d'environ 87% (Muysken 1981). En comparaison, le taux de verbes d'origine française peut atteindre 76% dans un échantillon de textes de l'anglais.

Dans une critique des positions relexificationnistes de Taylor, Thompson et Whinnom, nous avons démontré que celles-ci se conformaient à la contrainte de l'homogénéité du substrat mais que, ce substrat étant un pidgin, elles ne pouvaient se conformer aux autres. La position relexificationniste de Lefebvre ne pourrait même pas satisfaire à la première de ces contraintes et ce, en raison même de l'hétérogénéité admise du substrat qu'elle suppose être le point de départ du processus qui aboutit à l'émergence du créole.

Ceci étant dit, il faudrait chercher les origines phylogénétiques du créole ailleurs que dans un substrat africain. Or, l'uniformité culturelle entre variétés créolisées du français géographiquement aussi distantes que celles de l'océan Indien et celles des Antilles suppose que les normes de cette créolisation ont émergé avant même leur implantation dans leur aires actuelles. C'est aussi reporter le moment de la genèse à une époque où la suprématie numérique et sociale du peuplement blanc ne pouvait faire de doute. Comme créolisation suppose hétérogénéité du substrat, et en raison même des données démographiques connues, on ne peut caractériser ce substrat que comme une multitude de parlars gallo-romans mutuellement inintelligibles.

Le créole, c'est du français, coudon!

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, Lucien. 1883. Les idiomes négro-aryen et maléo-aryen: essai d'hybridologie linguistique. Paris: Maisonneuve.
- ALLEYNE, Mervin C. 1971. Acculturation and the cultural matrix of creolization. Pidginization and creolization of languages, dir. Dell Hymes, 169-86. Cambridge: C.U.P.
- ALLEYNE, Mervin C. 1976. Langues créoles: dialectes néoromans ou dialectes néoafricains? Actes du XIIIe Congrès international de linguistique et philologie romane 2.1081- 89. Québec: Presses de l'Université Laval.
- ALLEYNE, Mervin C. 1980. Comparative Afro-American. Ann Arbor: Karoma.
- ARENS, William. 1979. The man eating myth. New York: Oxford University Press.
- BAKER, Philip. 1982. On the origins of the first Mauritians and of the Creole language of their descendants: a refutation of Chaudenson's "Bourbonnais" theory. Isle de France Creole, dir. P. Baker & C. Corne, 131-259. Ann Arbor: Karoma.
- BAUDET, Martha M. 1981. Identifying the African grammatical base of the Caribbean Creoles: a typological approach. Historicity and variation in Creole studies, dir. Arnold Highfield & Albert Valdman, 104~17. Ann Arbor: Karoma.
- BENNETT, Patrick R. & Jan P. Sterk. 1977. South Central NigerCongo: a reclassification. Studies in African Linguistics 8.241-73.
- BICKERTON, Derek. 1974. Creolization, linguistic universals, natural semantax and the brain. Working Papers in Linguistics, University of, -Hawaii 6:3.124-41.
- BICKERTON, Derek. 1981. The roots of language. Ann Arbor: Karoma.
- COMRIE, Bernard. 1981. Language universals and linguistic typology. Chicago: Chicago University Press.
- CORNE, Chris. 1982. A contrastive analysis of Reunion and Isle de France Creole French: two typologically diverse languages. Isle de France Creole, dir. P. Baker & C. Corne, 7-129. Ann Arbor: Karoma.
- FLUTRE, Louis-Fernand. 1970. Le moyen picard, d'après les textes littéraires du temps (1560-1660): textes, lexique, grammaire. Paris: Presses du Palais-Royal.
- GIVON, Talmy. 1971a. Historical syntax and synchronic morphology: an archaeologist's field trip. Papers from the Regional Meetings of the Chicago Linguistic Society 7. 394-415.
- GIVON, Talmy. 1971b. Some historical changes in the noun-class system of Bantu, their possible causes and wider implications. Papers in African Linguistics, 33-54. Edmonton: Linguistic Research.
- GIVON, Talmy. 1975. Serial verbs and syntactic change: Niger-Congo. Word order and word order change, dir. C.N. Li, 47-112. Austin: University of Texas Press.

- GOODMAN, Morris F. 1964. Comparative study of Creole French dialects. La Haye: Mouton.
- GREENBERG, Joseph H. 1963a. The languages of Africa. *International Journal of American Linguistics* 1-9:1, II.
- GREENBERG, Joseph H. 1963b. *Universals of language*. Cambridge, Mass.: M.I.T. Press.
- GREENBERG, Joseph H. 1977. Niger-Congo noun class markers: prefixes, suffixes, both or neither. *Studies in African Linguistics, supplément* 7.97-104.
- HALLE, Morris. 1962. Phonology in generative grammar. *Word* 18.5472.
- HARRIS, Martin B. 1980a. The marking of definiteness in Romance. *Historical morphology*, dir. J. Fisiak, 141-56. La Haye: Mouton.
- HARRIS, Martin B. 1980b. The marking of definiteness: a diachronic perspective. *Papers from the International Conference on Historical Linguistics* 4.75-86. Amsterdam: John Benjamins.
- HOUIS, Maurice. 1975. Langues africaines et créoles: interférences et économie. *Afrique et Langage* 4.5-21.
- HULL, Alexander. 1979. On the origin and chronology of the Frenchbased Creoles. *Communication, International Conference on Pidgins and Creoles, Honolulu, 6-10 janvier 1975. Readingà in Creole Studies*, dir. Ian F. Hancock, 201-15. Gand: Story-Scientia.
- HYMAN, Larry M. 1975. On the change from SOV to SVO: evidence from Niger- Congo. *Word order and word order change*, dir. C.N. Li, 113-47. Austin: University of Texas Press.
- JAKOBSON, Roman. 1938. Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues. *Actes du Congrès international des linguistes* 4.45-58.
- JANSEN, B., H. KOOPMAN & P. MUYSKEN. 1978. Serial verbs in the Creole languages. *Amsterdam Creole Studies* 2.133-59.
- JUNGEMANN, Frederick H. 1955. *La teoría del substrato y los dialectos hispano-romances y gascones*. Madrid: Gredos.
- KOOPMAN, Hilda. 1979. The internal structure of AUX in Dida and its relation to alternations in Word Order. *Recherches linguistiques à Montréal* 13.52-72.
- LAFAGE, Suzanne. 1976. *Français écrit et parlé en pays éwé*. Thèse. Université de Nice.
- LEFEBVRE, Claire. 1982a. Introduction. *Syntaxe de l'haïtien*, dir. C. Lefebvre, Hélène Magloire-Holly & Nanie Piou, 1-20. Ann Arbor: Karoma.

- LEFEBVRE, Claire. 1982b. L'expansion d'une catégorie grammaticale: le déterminant *la*. Syntaxe de l'haïtien, dir. C. Lefebvre, Hélène Magloire-Holly & Nanie Piou, 21-63. Ann Arbor: Karoma.
- LEFEBVRE, Claire. 1983. Le créole haïtien: la question du substratum et de l'emprunt lexical, ou: le créole, c'est pas du français, voyons donc! Communication, 3e Congrès annuel de l'Association québécoise de linguistique, Université du Québec à Trois-Rivières, 25-27 mai.
- LEHMANN, Winfred P. 1972. Converging theories in linguistics. *Language* 48.266- 75.
- LEHMANN, Winfred P. 1973. A structural principle of language and its implications. *Language* 49.47- 66.
- LEHMANN, Winfred P. 1978. The great underlying ground plans. Syntactic typology: studies in the phenomenology of language, dir. W.P. Lehmann, 3-56. Austin: University of Texas Press.
- MANESSY, Gabriel. 1981. Expansion fonctionnelle et évolution. Historicity and variation in Creole Studies, dir. Arnold Highfield & Albert Valdman, 79-90. Ann Arbor: Karoma.
- MARTINET, André. 1955. Economie des changements phonétiques: traité de phonologie diachronique. Berne: Francke.
- MCCAWLEY, James D. 1978. Language universals in linguistic argumentation. *Studies in the Linguistic Sciences*, Special issue 205-19.
- MUYSKEN, Pieter. 1980. Comptes rendus de Bollée 1977, Corne 1977, Valdman 1978, Vintila-Radulescu 1976. *Lingua* 51.94-100.
- MUYSKEN, Pieter. 1981. Halfway between Quechua and Spanish: the case for relexification. Historicity and variation in Creole studies, dir. Arnold Highfield & Albert Valdman, 52-78. Ann Arbor: Karoma.
- PETROVICI, Emil. (1967), 1969. Interpénétration des systèmes linguistiques. *Actes du Congrès international des linguistes* 10:1.37-73.
- PFAFF, Carol W. 1981. Incipient Creolization in Gastarbeiterdeutsch? An experimental sociolinguistic study. *Studies in Second Language Acquisition* 3:2.165-78.
- SCHUCHARDT, Hugo. 1917. Sprachverwandtschaft. *Sitzungsberichte der Berliner Akademie der Wissenschaften* 37.518-29.
- SINGLER, John Victor. 1983. The influence of African languages on Pidgins and Creoles. *Current approaches to African linguistics* (vol. 2), dir. J. Kaye, H. Koopman, D. Sportiche & A. Dugas, 65-77. Dordrecht: Foris Publications.
- SYLVAIN, Suzanne. 1936. Le créole haïtien: morphologie et syntaxe. Wetteren: Imprimerie de Meester.
- TAYLOR, Douglas R. 1956. Language contacts in the West Indies: on the classification of creolized languages. *Word* 12.407-14.

- TAYLOR, Douglas R. 1957. Compte rendu de Whinnom 1956. *Word* 13.489-99.
- TAYLOR, Douglas R. 1959. On function versus form in "non-traditional" languages. *Word* 15.485-89.
- TAYLOR, Douglas R. 1960. Language shift or changing relationship? *International Journal of American Linguistics* 26.144-61.
- TAYLOR, Douglas R. 1963. The origin of West Indian Creole languages: evidence from grammatical categories. *American Anthropologist* 65.800-14.
- TAYLOR, Douglas R. 1977. *Languages of the West Indies*. Baltimore: John Hopkins University Press.
- THOMPSON, R.W. 1961. A note on some possible affinities between the Creole dialects of the Old World and those of the New. *Creole Language Studies* 2.107-13.
- VENNEMANN, Théo. (1972), 1974. Analogy in generative grammar: the origin of word order. *Actes du Congrès international des linguistes* 11:2.79- 83.
- VENNEMANN, Théo. 1975. An explanation of drift. *Word order and word order change*, dir. C.N. Li, 269-305. Austin: University of Texas Press.
- VILLIARD, Pierre & Benoit CHAMPROUX. 1981. *Le là en québécois: de l'adverbe au complémenteur*. *Revue de l'Association québécoise de linguistique* 1.167-76.
- VINTILA-RADULESCU, Iona. 1971. Français créole et ancien français. *Actes du Congrès international de linguistique et de philologie romanes* 12:2.1207-1212. Bucarest: A.R.S.R.
- VOORHOEVE, Jan. 1971. A note on reduction and expansion in grammar. *Pidginization and Creolization of languages*, dir. Dell Hymes, 189. Cambridge: Cambridge University Press.
- WEINREICH, Uriel. 1953. *Languages in contact: findings and problems*. New York: Publication of the Linguistic Circle of New York 1.
- WEINREICH, Uriel. 1958. On the compatibility of genetic relationship and convergent development. *Word* 14.374-79.
- WHINNOM, Keith. 1956. *Spanish contact vernaculars in the Philippine Islands*. Hong Kong University Press.
- WHINNOM, Keith. 1965. The origin of the European-based Creoles and Pidgins. *Orbis* 14.509-27.
- WITTMANN, Henri. 1969. The Indo-European drift and the position of Hittite. *International Journal of American Linguistics* 35.266-68.
- WITTMANN, Henri. 1971², 1972³. *Les parlers créoles des Mascareignes: une orientation*. Trois-Rivières: Travaux linguistiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières 1.

- WITTMANN, Henri. 1973a. Le joual, c'est-tu un créole? *La Linguistique* 9:2.83-93.
- WITTMANN, Henri. 1973b. The lexicostatistical classification of the Frenchbased Creole languages. *Lexicostatistics in genetic linguistics*, dir. I. Dyen, 89-99. La Haye.
- WITTMANN, Henri. 1976. Contraintes linguistiques et sociales dans la troncation du /l/ à Trois-Rivières. *Cahiers de linguistique de l'Université du Québec* 6.13-22.
- WITTMANN, Henri. 1982. Le z- de "liaison" prénominal en français populaire et en français créole: préfixe du pluriel ou du masculin? Manuscrit. Conférence, Université de Sherbrooke.
- WITTMANN, Henri. 1983. Les réactions en chaîne en morphologie diachronique. *Actes du colloque de la Société internationale de linguistique fonctionnelle*, vol. 10, pp. 285-292, Université Laval, Québec, 7-13 août 1983.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1981. Bom Sadek i bez li: la particule i en français. *Revue de l'Association québécoise de linguistique* 1.177- 96.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1982. L'agglutination nominale en français colonial. *Revue de l'Association québécoise de linguistique* 2:2.185-209.

ABSTRACT

There is a widespread prejudice among both laymen and some linguists that the French spoken natively by various Black populations is characterized by a grammar which is not the outcome of natural evolution. Black French is assumed to possess features which are absent in the evolutionary outcome of varieties of Modern French spoken by Whites. The special nature of Black French is thought to be the product of creolization and attributable ultimately to a Niger-Congo substrate input. Such is the position notably of Claire Lefebvre (1982a, b, 1983) who sees Niger-Congo characteristics in the word order, the specifier placement, the postposed phrasal determiner and some verbal constructions of Haitian Creole. In her mind, the weight of these characteristics goes to lend plausibility to the hypothesis that Haitian Creole is a relexification product of general Niger-Congo though no homogeneous model of input is suggested.

Niger-Congo is a family of widely diverse languages which constitute by themselves at least one fifth of all languages of humanity. Their superficial trend of drift from SOV to SVO word order is not incompatible with what can be seen in Romance languages. The present authors have found no indication that any of Lefebvre's suggestions can be verified in any homorganic useful way. Moreover, all functional (non-lexical) items of Haitian Creole can be accounted for as (a) existing in non-Black varieties of French; and (b) as being the outcome of normal historical processes of morphologization (Wittmann 1982, 1983, Wittmann & Fournier 1981, 1982).